

## LES PIÈCES À FOURNIR

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| Pour l'enfant                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <u>Acte de naissance en version originale</u></li> <li>▶ S'il n'habite pas sur la Paroisse : autorisation de la Paroisse de son domicile pour être baptisé ailleurs.</li> </ul>                            |
| Pour les parents               | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ S'ils n'habitent pas ensemble : accord signé pour faire baptiser l'enfant.</li> <li>▶ S'ils n'ont pas fait la préparation sur la Paroisse : attestation de préparation dans une autre Paroisse.</li> </ul> |
| Pour le parrain et la marraine | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <u>Certificat de leur baptême en version originale</u></li> <li>▶ S'ils n'ont pas fait la préparation sur la Paroisse : attestation de préparation dans une autre Paroisse.</li> </ul>                     |



## ET APRÈS LE BAPTÊME ?

La célébration du baptême de votre enfant est jalonnée des gestes forts et de paroles importantes. Au début de la célébration, le prêtre interroge les parents : « **Vous demandez le baptême pour votre enfant ? Vous devrez l'éduquer dans la foi pour qu'il apprenne à connaître le Christ, à l'aimer et le suivre, afin qu'il apprenne à aimer son prochain.**

**Êtes-vous conscients de cette responsabilité, et l'acceptez-vous ? »**

Comment faire ? Lui parler de l'amour de Dieu, visiter avec lui une église, allumer un cierge, rendre grâce pour le repas... Lui apprendre le signe de la Croix, le Notre Père, le Je vous salue Marie...

À partir de l'âge de 3 ans, votre enfant peut participer de l'Éveil à la Foi. En âge scolaire, il peut fréquenter le catéchisme. **Renseignez-vous auprès de la Paroisse.**




PAROISSE DE LA VISITATION

1, Place du Château – Lyon 3<sup>ème</sup>

[secretariat.montchat@outlook.fr](mailto:secretariat.montchat@outlook.fr)

04 78 54 10 24

		<b>LE BAPTEME DE VOTRE ENFANT</b>	
Date du baptême			
Nom de l'enfant			
<u>Date et lieu de naissance</u>			
Notes éventuelles			
Dates de préparation	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	
Date de cette inscription			

## L'ENFANT

Nom complet			
Date de naissance			
Lieu de naissance			

## LE PERE

Prénom / Nom			
Profession			
Téléphone / Email	/		

## LA MERE

Prénom / Nom de j. fille			
Profession			
Téléphone / Email	/		

## LA FAMILLE

Domicile			
Mariés civilement ?		Mariés religieusement ?	
Notes éventuelles			

## AUTRES ENFANTS

Nom	Âge	Baptisé(e)	
		<u>oui</u>	<u>non</u>

## LE PARRAIN

Prénom / Nom			
Domicile			
Date de naissance		Date de Baptême	
Notes éventuelles			

## LA MARRAINE

Prénom / Nom			
Domicile			
Date de naissance		Date de Baptême	
Notes éventuelles			

## LA PREPARATION AU BAPTÊME

Elle se fait en deux réunions :

- La 1<sup>ère</sup> avec d'autres parents, parrains et marraines, à l'Espace Saint Paul (64 rue Ferdinand Buisson)
- La 2<sup>ème</sup> avec les participants de la célébration, à la Maison Paroissiale (1 Place du Château)

## LE RÔLE DU PARRAIN ET DE LA MARRAINE

Afinés dans la foi, les parrains ou marraines seront témoins de la foi au Christ mort et ressuscité auprès de leur filleul. Avec les parents, ils accompagneront le baptisé sur le chemin de la foi, tout au long de sa vie. Ils seront un soutien pour l'enfant dans sa vie chrétienne, plus particulièrement lors de la préparation et la célébration des sacrements (eucharistie, confirmation).

Un enfant peut avoir un parrain ou une marraine ou les deux (1). Durant le baptême, le parrain est appelé à professer la foi de l'Eglise catholique, il est donc demandé que celui-ci soit de confession catholique. Un chrétien baptisé appartenant à une communauté ecclésiale non catholique sera témoin chrétien du baptême.

Cette personne aura reçu les trois sacrements de l'initiation chrétienne à savoir, le baptême, la confirmation et l'eucharistie. Elle sera suffisamment mûre pour assurer cette tâche, aura 16 ans révolus et ne devra être ni le père, ni la mère du futur baptisé. (2)

Durant la célébration, le prêtre s'adresse à plusieurs reprises aux parents ainsi qu'au parrain et/ou à la marraine. Ces derniers sont invités à se rappeler de leur baptême, à renoncer au péché et à proclamer la foi en Jésus Christ, la foi de l'Eglise dans laquelle l'enfant est baptisé. Le parrain et/ou la marraine revêt l'enfant du vêtement blanc. La lumière, symbole de la foi au Christ, leur sera confiée par le prêtre (ou aux parents). Ils auront à veiller et à entretenir cette flamme. (3) A l'issue de la célébration, ils signeront le registre en tant que parrain ou marraine.

Le choix du parrain et/ou de la marraine est important. C'est pourquoi il serait préférable de choisir des personnes pour qui la foi chrétienne compte dans leur vie. Si un parrain ou une marraine ne peut être présent lors du baptême et ceci pour une juste cause, il peut se faire représenter.

1. Code de droit canonique, Can. 873 ou Rituel du baptême. Il n'est pas possible d'avoir deux parrains ou deux marraines 2. Code de droit canonique, Can. 874 ou Rituel du baptême 3. Rituel du baptême des petits enfants, N° 139 et suivants.

## COMBIEN COÛTE LE BAPTÊME ?

Il n'y a pas de " tarif " officiel. Les sacrements sont des dons de Dieu, ils sont donc gratuits.

Cependant,

- pour pouvoir rendre service, la paroisse doit faire face à des frais (chauffage, cierges, électricité...) et elle ne vit que grâce aux dons reçus à l'occasion des célébrations.
- pour faire vivre les prêtres, une participation au « denier de l'Eglise », est proposé aux chrétiens.

A titre indicatif, et selon vos moyens, vous pouvez donc donner :

- Entre 50 et 150€ pour la célébration, en espèces ou chèque au nom de « Paroisse de la Visitation »

- Une somme à votre discrétion pour le denier, par chèque ou, de préférence, sur le site : [donnonsaudenier-lyon.fr](http://donnonsaudenier-lyon.fr)

